



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 avril 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 37 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 3 jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Claudine CAULET.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 38), M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Françoise PRESSE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 47 - Subventions à des associations culturelles - Première répartition 2018

Subventions à des associations culturelles Première attribution 2018

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

	Date	Avis
Commission n° 6	27/03/2018	Favorable unanime

La Ville de Besançon affirme son engagement dans le domaine de la culture et poursuit les objectifs de son Schéma d'Orientation pour la Culture 2010-2020.

Les orientations stratégiques et les enjeux de sa politique culturelle s'incarnent à travers le soutien :

- à la création et à l'expérimentation artistiques,
- à la diffusion des œuvres sur le territoire bisontin, régional, national et international,
- aux initiatives et aux projets culturels des acteurs locaux,
- aux pratiques en amateur,
- aux actions visant à favoriser l'accès du plus grand nombre à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles,
- aux projets artistiques présentés dans l'espace public.

La Ville de Besançon intervient par le biais de dispositifs de soutien financier aux associations culturelles, qui s'inscrivent en complémentarité de différents programmes d'accompagnement aux acteurs et projets culturels (Emergences, Parcours artistiques et culturels, Contrat de Ville, Hors saison un été culturel, Fête de la Musique).

La Ville de Besançon répartit ainsi son soutien financier aux associations culturelles autour des trois dispositifs suivants :

- Dispositif 1 - soutien aux projets (projets éligibles : création, diffusion, action culturelle-sensibilisation-médiation, organisation d'événements culturels récurrents et de manifestations culturelles exceptionnelles ou nouvelles)
- Dispositif 2 - soutien aux pratiques (activités éligibles : pratiques amateurs, accompagnement-ressources, études et recherches, diffusion régulière)
- Dispositif 3 - soutien à l'enseignement musical (structures éligibles : écoles de musique associatives).

Pour le dispositif 1, deux sessions d'attribution sont prévues dans l'année.

Pour les dispositifs 2 et 3, une seule session d'attribution est prévue dans l'année, s'agissant d'activités régulières annuelles d'associations culturelles.

Concernant la première session d'attribution 2018, 101 demandes de subventions ont été formulées par 81 associations, pour l'ensemble des dispositifs.

A partir d'éléments d'appréciation relatifs aux intentions artistiques et/ou culturelles, à la relation au territoire bisontin, aux publics et à la structuration des projets et/ou activités d'une part, à partir des critères d'éligibilité au soutien à l'enseignement musical d'autre part, il est proposé une première répartition de subventions aux associations culturelles.

Dans le cadre de cette répartition :

- certains projets et activités font l'objet d'un conventionnement en raison du seuil financier de subventionnement,
- certains projets, considérés par la Ville de Besançon comme structurants au regard des axes de sa politique culturelle, bénéficient d'un conventionnement pluriannuel en raison de l'importance et la complexité des engagements des parties.

I - Subventions dans le cadre du dispositif 1 - Soutien aux projets :

Le dispositif 1 a pour objectif général d'apporter un soutien financier à des projets particuliers, à des événements récurrents ou à des manifestations exceptionnelles, artistiques et culturels, dans les domaines de la musique, du spectacle vivant, des arts visuels, du livre, du patrimoine.

Certains de ces projets ont fait l'objet d'un préfinancement en 2017.

- Subventions proposées au titre de l'aide à l'organisation d'événements récurrents prévus en 2018 :

Nom structure	Nom du projet	Préfinancement du projet en 2017	Proposition subvention 2018	Conventionnement proposé et durée
Association européenne du Festival de Caves	Festival de Caves	5 500 €	5 500 €	
Boutique du Conte	Festival Paroles nomades		2 000 €	
Circasismic	Festival Circasismic	3 000 €	2 500 €	
Jacquenscène	Le Printemps des Poètes		500 €	
Juste Ici	Festival Bien Urbain*	20 000 €	46 000 €	Conventionnement triennal 2018-2020
Musiques en Perspectives	Festival de Besançon Montfaucon	11 000 €	11 000 €	
Musiques et Patrimoines	Festival Les jeux du baroque		2 000 €	
Orgue en Ville	Festival Orgue en Ville	10 000 €	10 000 €	Conventionnement triennal 2018-2020
Na	Festival Jours de Danse	17 500 €	17 500 €	Conventionnement triennal 2018-2020
Pas serial s'abstenir	Festival des Littératures noires policières et sociales		3 000 €	
	TOTAL	67 000 €	100 000 €	

* qui intègre une subvention exceptionnelle de 26 000 € pour le projet de l'artiste Olivier Grossetête en 2018 inscrit dans le cadre du 10^{ème} anniversaire du classement par l'UNESCO de l'œuvre de Vauban au patrimoine mondial de l'humanité - financé par un redéploiement de crédits de la Direction Communication en provenance de la ligne 011.023/6236 CS 00300.

- Subventions proposées au titre de l'aide à l'organisation de manifestations exceptionnelles en 2018 :

Nom structure	Nom du projet	Proposition subvention 2018
Collectif Dfriche	17 h 02 Battantes	20 000 €
Montagne Froide	Printemps des Poètes	500 €
Montagne Froide	Patrimoine Harmonique - affiches poétiques	500 €
Cirque Pagnozoo	Un été à Besançon	5 000 €
Uppertone	Jamaican Week	1 000 €
TOTAL		27 000 €

- Subventions proposées au titre de l'aide à la création :

Nom structure	Nom du projet	Préfinancement du projet en 2017	Proposition subvention 2018	Conventionnement proposé et durée
1 des Si	<i>Vestiges</i>		6 000 €	
Alcyon	<i>Cyrano de Bergerac</i>		4 000 €	
Astragale	<i>Conférence sensible - 2^{ème} et dernière étape de création</i>	3 000 €	3 000 €	
BAL	<i>L'errance est humaine et Le Bestiaire d'Hichem - 2^{ème} et dernière étape de création</i>	15 000 €	5 000 €	Convention de soutien à la création 2017-2018
Beng Beng	<i>Under pressure - 1^{ère} étape de création</i>		3 000 €	
Boutique du Conte	<i>Bohême citoyenne</i>		2 000 €	
Duende Flamenco	<i>L'étincelle</i>		1 500 €	
Ka	<i>Variation sur le modèle de Kraepelin - 2^{ème} et dernière étape de création</i>	9 000 €	7 000 €	Convention de soutien à la création 2017-2018
LTS - Les Trois Sœurs	<i>Le Grand Carnaval</i>		1 500 €	
Na	<i>Belladonna</i>		20 000 €	Convention de soutien à la création 2018-2019
Na	<i>La Figure de l'Erosion</i>		5 000 €	
L'occasion	<i>Nos sommets</i>		7 000 €	
Pièces Détachées	<i>Exit 87</i>		10 000 €	
Teraluna	<i>Les immortels</i>		3 000 €	
Valkyrira	<i>Tic, tac, tic, tac</i>		2 000 €	
TOTAL		27 000 €	80 000 €	

- Subventions proposées au titre de l'aide à la diffusion :

Nom structure	Nom du projet	Préfinancement du projet en 2017	Proposition subvention 2018	Conventionnement proposé et durée
Cirque Plume	Diffusion du spectacle <i>La dernière saison</i>	10 000 €	50 000 €	Convention de soutien à la diffusion 2018-2020
TOTAL		10 000 €	50 000 €	

En cas d'accord, la somme totale, soit 257 000 €, sera prélevée sur la ligne 65.30/6574 CS 10032.

II - Subventions dans le cadre du dispositif 2 - Soutien aux pratiques

L'objectif général du dispositif 2 est d'apporter un soutien financier aux pratiques artistiques et culturelles régulières annualisées. Les activités éligibles sont :

- la formation artistique, en particulier en direction des publics amateurs,
- la ressource, l'information, l'accompagnement,
- l'étude, la recherche et la valorisation des arts, du patrimoine, de l'histoire et des sciences,
- la diffusion régulière.

Dans ce cadre, la durée du soutien correspond à l'année civile.

- Subventions proposées au titre de l'aide aux pratiques amateurs et aux activités de ressource, d'information et d'accompagnement menées par des associations structurantes :

Nom structure	Nom de l'activité	Préfinancement du projet en 2017	Proposition subvention 2018	Conventionnement proposé et durée
Bastion	Pratiques musiques actuelles, Accompagnement groupes musicaux	22 000 €	46 000 €	Conventionnement annuel
Na	Projet Hors limites pratiques / ressources / accompagnement	2 500 €	22 500 €	Conventionnement triennal 2018-2020
Passe-Muraille	Pratiques artistiques Accompagnement de compagnies émergentes d'art du cirque		15 000 €	
TOTAL		24 500 €	83 500 €	

- Subventions proposées au titre de l'aide aux pratiques amateurs et aux activités de ressource, d'information :

Nom structure	Nom de l'activité	Proposition subvention 2018
CCPPO	Restauration de films, ressources archives cinématographiques	1 700 €
CRIS	Centre de ressources en ligne sur le théâtre contemporain	4 200 €
Croqu'livre	Centre de ressources littérature jeunesse	4 200 €
La Distraction des Malades	Bibliothèque CHU Jean Minjot	1 000 €
TOTAL		11 100 €

- Subventions proposées au titre de l'aide aux pratiques amateurs :

Nom structure	Nom de l'activité	Proposition subvention 2018
A la tienne	Formation théâtrale	1 300 €
Coloquinte	Formation théâtrale	1 000 €
P'tit Vélo	Formation théâtrale	1 000 €
Théâtre Envie	Formation théâtrale	1 000 €
Bamousso	Formation théâtrale	1 000 €
Alcyon	Formation théâtrale	1 000 €
Mala Noche	Formation théâtrale	4 200 €
L'Apprenti Chanteur	Formation chant choral	1 000 €
Chœur Mixte Bisontin	Formation chant choral	1 000 €
Le Contrepoint	Formation chant choral	1 300 €
Les Enfants de l'Espoir	Formation chant choral	2 100 €
Total		15 900 €

Nom structure	Nom de l'activité	Proposition subvention 2018	Conventionnement proposé et durée
Orchestre d'Harmonie Municipal de Besançon	Pratique orchestrale par des musiciens amateurs. Concerts - commémorations patriotiques officielles Ville	22 900 €	Conventionnement annuel
La Concorde Saint-Ferjeux	Pratique orchestrale par des musiciens amateurs. Concerts réguliers tout au long de l'année	4 200 €	
Orchestre d'Harmonie des Chaprais	Pratique orchestrale par des musiciens amateurs. Concerts réguliers tout au long de l'année	3 800 €	
Batterie-Fanfare des Sapeurs-Pompiers	Pratique orchestrale par des musiciens amateurs. Concerts - commémorations patriotiques officielles Ville	8 500 €	
Orchestre Philharmonique A Staffer	Pratique orchestrale par des musiciens amateurs (dont concours jeune musicien)	2 100 €	
	TOTAL	41 500 €	

- Subventions proposées au titre de l'aide à l'étude, la recherche et la valorisation des arts et du patrimoine :

Nom structure	Nom de l'activité	Proposition subvention 2018
Association Astronomique de Franche-Comté	Astronomie - culture scientifique	2 000 €
Association du Livre et des Auteurs Comtois	Publication revue annuelle Lettres Comtoises	1 000 €
Académie des Sciences et des Belles Lettres	Publications et conférences dont projet exceptionnel sur Granvelle en 2017	500 €
Défense de la Langue Française	Valorisation langue française	500 €
Société d'émulation du Doubs	Publications conférences patrimoine Franche-Comté	500 €
Amis du Funiculaire	Etude, recherche, valorisation du patrimoine du funiculaire de Bregille	500 €
Avalfort	Valorisation des fortifications du Grand Besançon du XIX ^{ème} siècle	200 €
	TOTAL	5 200 €

- Subventions proposées au titre de l'aide à la diffusion régulière :

Nom structure	Nom de l'activité	Proposition subvention 2018
Cyclop Jazz Action	Série de concerts de Jazz	4 200 €
Les Amis de l'Orgue	Série de concerts d'orgue	1 000 €
Jeunesses Musicales de France Franche-Comté	Diffusion annuelle pour les scolaires	2 100 €
	TOTAL	7 300 €

En cas d'accord, la somme totale, soit 164 500 €, sera prélevée sur la ligne 65.33/6574 CS 10039.

III - Subventions proposées au titre du dispositif 3 - Soutien à l'enseignement musical

L'objectif général est d'apporter un soutien financier aux activités régulières d'enseignement musical. L'activité éligible est l'enseignement musical organisé en cursus autour de rendez-vous hebdomadaires répartis tout au long de l'année scolaire.

Dans ce cadre, la durée du soutien correspond à l'année civile.

- Subventions proposées au titre de l'aide à l'enseignement musical :

Nom structure	Nom de l'activité	Proposition subvention 2018	Conventionnement proposé et durée
MJC Palente	Ecole de musique	22 197 €	Conventionnement annuel Direction Vie des Quartiers
CAEM	Ecole de musique	18 335 €	
Orchestre d'Harmonie Municipal de Besançon	Ecole de musique	9 537 €	Conventionnement annuel
AMUSO - Ateliers de musique du Sud-Ouest du Grand Besançon	Ecole de musique	20 084 €	
ASEP	Ecole de musique	7 293 €	Avenant conventionnement Direction Vie des Quartiers
Académique de Musique Tchaïkovski	Ecole de musique	1 200 €	
Divertimento	Ecole de musique	742 €	
	TOTAL	79 388 €	

En cas d'accord, la somme de 79 388 € sera prélevée sur la ligne 65.311/6574 CS 10039.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- de soutenir, pour cette première session d'attribution 2018, 71 projets et activités de 64 associations et structures culturelles pour un montant total de 500 888 €,
- d'autoriser les versements à ces organismes et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions et avenants à intervenir.

M. SCHAUSS, M. VAN HELLE, M. DAHOUI, M. BIZE (2) et Mme LEMERCIER, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.

Préfecture du Doubs
Reçu le 17 AVR. 2018
Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 6